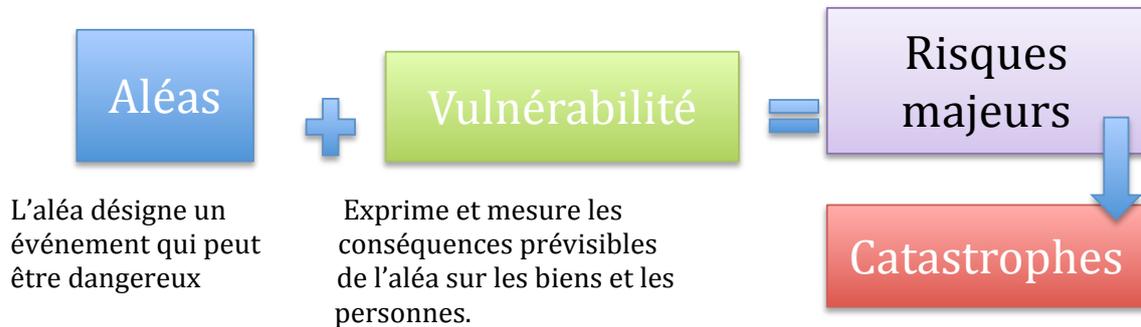


La sécurité et les risques majeurs en France :

Schéma d'analyse systémique des risques:



Introduction : étude de cas sur le séisme en Haïti et la solidarité.

Un risque est un danger plus ou moins prévisible qu'un phénomène naturel fait courir à une population. Si les risques existent partout dans le monde, les conséquences des catastrophes (*une fois que l'aléa se déclenche*) ne sont pas les mêmes dans un pays pauvre et dans un pays riche. Si le risque zéro n'existe pas, les pays riches ont les ressources pour **réduire leur vulnérabilité face à l'aléa.**

Problématique : Comment fait-on face aux risques en France ?

I) Une société française vulnérable : Document 2 et document 4 page 79 :

- 1) Quel est le risque le plus important en France ? Justifie le.
- 2) Comment expliquer l'écart entre le pourcentage des communes exposées à ce risque et celui de la population ?
- 3) Pourquoi les catastrophes passées seraient elles plus graves si elles se reproduisaient aujourd'hui au même endroit ?

Les hommes occupent en France de façon grandissante les zones à risque du fait de leurs besoins. Cela s'explique en grande partie avec **l'urbanisation croissante, les villes s'étendent sur des territoires** qui sont situées en zone de risque. Ce risque peut être naturel, comme les séisme, les inondations ou technologique, comme les usines ou les barrages. Les populations concernées n'ont pas toujours conscience des risques majeurs auxquels elles sont exposées.

II) Les mesures de protections : Exercice photocopié : L'Action de l'Etat face aux risques

Le PPR, le plan de prévision des risques est préventif, il évalue les risques d'un lieu avant que n'arrive un aléa. L'Etat liste les zones les plus exposés afin d'interdire les constructions. (*voir le tableau 1 page 82 : les acteurs de la sécurité face aux risques*)

Le PPR prépare également un plan d'intervention en cas d'accident majeur. Il permet d'alerter du danger, d'informer la population et d'organiser les secours. Ce plan d'intervention est appelé **ORSEC (organisation de la Réponse de Sécurité civile)** permet de protéger les populations.

Au collège également il faut connaître les règles de sécurité lorsque le signal d'alerte retentit et participer à des exercices d'entraînement, c'est **le plan particulier de Mise en Sécurité, PPMS.**

Conclusion :

○ **Mitigation**

